



G4DEC, une gestion mutualisée des déchets verts



• Collectivité :

Service intercommunautaire d'économie circulaire G4DEC

• Secteur géographique :

- Pays d'Iroise, Pays des Abers, Lesneven-Côte des Légendes, et Pays de Landerneau-Daoulas,
- Syndicat des eaux du Bas Léon, Syndicat du bassin de l'Elorn.

• Données clés :

- 170 000 habitants
- 4 employés (3 ETP)

• Projet :

Gestion des déchets verts

• Phasage du projet :

2019 à aujourd'hui

• Contact :

Marie-Lise QUILLÉ, chargée de mission bio-ressources
bioressources@g4dec.bzh
07 57 40 76 59

CONTEXTE ET GENÈSE

Le G4DEC (Groupement de 4 collectivités engagées dans la réduction des Déchets et l'Économie Circulaire) est un service public d'économie circulaire partagé entre le Pays d'Iroise, le Pays des Abers, Lesneven-Côte des Légendes, et le Pays de Landerneau-Daoulas (29).

Ce territoire collecte environ 60 000 tonnes de déchets verts par an, en provenance des particuliers, des entreprises du paysage, des collectivités, des agriculteurs, et du conseil départemental.

Les ratios (kg/hab/an) des 4 collectivités sont très largement supérieurs au ratio breton : ils sont compris entre 360 et 450 kg/hab/an. Le Nord-Finistère est donc l'un des territoires qui a la plus forte production de déchets verts en France, avec une production 5 fois supérieure à la moyenne nationale.

Pour répondre à cette problématique, le G4DEC a été créé en 2019 dans le cadre d'un appel à projets de l'ADEME Bretagne : Territoire Économe en Ressources (TER). À destination des entreprises et des collectivités, le G4DEC accompagne, conseille et anime la thématique de l'économie circulaire au travers d'un programme d'actions individuelles et collectives.

L'étude de préfiguration, réalisée en 2018, a ciblé deux ressources prioritaires : la ressource minérale issue du BTP, et les déchets verts.

Le retour d'expériences ci-dessous, propose un focus sur la partie déchets verts.



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE VOTRE TERRITOIRE

CONTEXTE LOCAL G4DEC

• L'articulation des actions entre le G4DEC et les services déchets des collectivités

Les actions menées par le G4DEC sont à destination des professionnels, producteurs de déchets verts. Ce sont par exemple les services techniques des communes, les entreprises du paysage, les établissements ou services d'aide pour le travail (ESAT),

Les actions "réduction des déchets verts et jardinage au naturel" à destination des particuliers sont gérées par les services prévention déchets des collectivités : ateliers compostage et paillage, aide à la location de broyeur, défi jardin zéro déchet vert, etc. La gestion des déchèteries (contrôle d'accès, ...) et des prestataires de traitement des déchets verts, ainsi que la facturation des professionnels, sont assurées de manière habituelle par les services déchets des collectivités.

La chargée de mission bioressources du G4DEC anime le groupe de travail "biomasse" constitué des responsables déchets-environnement des 4 collectivités.

Ce groupe de travail définit les actions à mettre en place sur la thématique des déchets verts.

Retrouvez la détail des actions des collectivités sur www.dephy-collectivites.bzh



• **Cycle d'ateliers « Ressources Végétales » (comment réduire et valoriser les déchets verts)**

Depuis 2019, le G4DEC propose aux professionnels des ateliers, des formations, des visites de site sur la thématique de la valorisation des ressources végétales.

Le cycle d'ateliers proposé en 2022 a réuni 52 participants « uniques », représentant 25 structures (21 communes, 2 entreprises du paysage, 2 ESAT).

Le budget du cycle Ressources Végétales était de 2 488 €. Il comprend les dépenses liées aux intervenants des ateliers et aux outils de communication.

• **Cartographie des espaces verts (mieux connaître ses surfaces végétales, identifier les modes de gestion associés)**

Un outil de SIG (système d'information géographique) a été créé par le GEOPaysdeBrest, à la demande du G4DEC, afin d'aider les communes à réaliser un inventaire de leurs espaces verts, pour mettre en place un plan de gestion différenciée des déchets verts. Cet outil est disponible via l'application ArcGIS Online et peut être utilisé par l'ensemble des communes du Pays de Brest.

Il permet de renseigner les différents types d'espaces concernés (EV, Voirie..), les modes d'entretien associés (type, durée, fréquence) les types de déchets verts produits ainsi que leur devenir.



Exemple de données espaces verts saisies par la commune de Plouguerneau

La saisie des données est souvent l'étape la plus chronophage et nécessite une prise en main de l'outil. Certaines communes font ce travail en interne, ou bien le confient à des stagiaires ayant des compétences en SIG.

La commune de Plouguerneau est la plus avancée sur le sujet et a participé au développement de l'application, par ses retours terrain. Elle a élaboré son plan de gestion différenciée, grâce aux données de l'inventaire espaces verts.

L'outil permet également de faciliter la communication entre les services techniques, les élus, les habitants : connaissance de la superficie à entretenir, interroger les pratiques d'entretien, ...

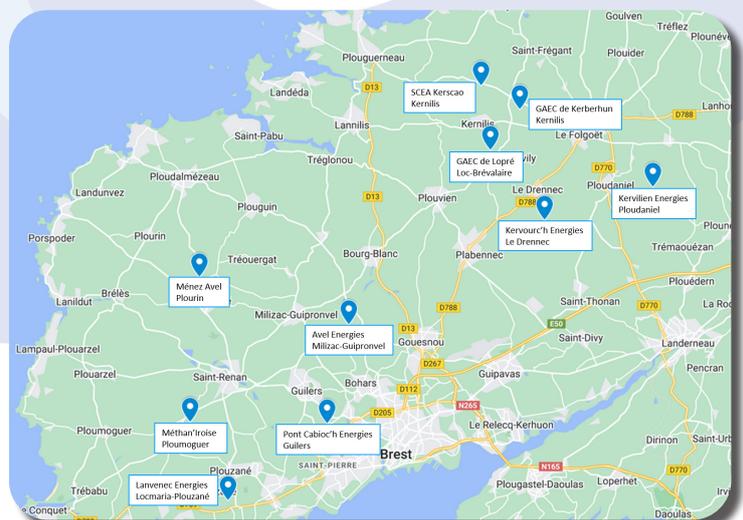
Retrouvez la vidéo et la « présentation cartographique GDEV » sur www.dephy-collectivites.bzh

• **Opération « Mes tontes en métha : mais oui ! »**

En partenariat avec l'Association des Agriculteurs-Méthaniseurs Bretons, le G4DEC a mis en place une convention afin de proposer aux professionnels de déposer gratuitement leurs tontes fraîches.

Cette convention est intéressante pour :

- les producteurs de déchets verts : ils déposent leurs tontes sur le site le plus proche de leur chantier, ce site est facilement accessible (place pour manœuvrer) et les plages horaires sont souvent plus larges que celles des déchetteries.
- les agriculteurs-méthaniseurs : ils bénéficient d'apports gratuits de tontes de qualité (sans indésirables : cailloux, plastiques, ...).
- les collectivités : elles diminuent leurs tonnages de tontes déposées en déchetterie.



Retrouvez la vidéo et la convention sur www.dephy-collectivites.bzh

Le territoire du G4DEC n'est pas homogène en termes de répartition des unités de méthanisation : elles sont principalement réparties sur les territoires du Pays d'Iroise, du Pays des Abers, et de Lesneven-Côte des Légendes.

Depuis 2020, 20 conventions ont été signées (4 entreprises du paysage, 2 ESAT, 9 communes). Certains sites sont équipés d'un pont à bascule, qui permet d'évaluer précisément le poids des tontes apportées (en tonnes). Pour d'autres sites, l'estimation est "visuelle" (en m3).

Cette opération a permis de valoriser énergétiquement plus de 2 594 tonnes entre juin 2020 et décembre 2023. Ce qui représente environ 1,6 % des tonnages de déchets verts de 3 collectivités. Avec un coût de traitement moyen de 25 €HT/tonne, cette opération a permis d'économiser 64 850 €HT sur 3 collectivités, en 3 ans ½.

Retrouvez le bilan complet « Mes copeaux d'abord » sur www.dephy-collectivites.bzh

• Opération « Mes copeaux d'abord » 2022-2023

Le principe de l'opération "Mes copeaux d'abord" est de trier les déchets de branches en déchetterie, de les broyer, et de valoriser le broyat en paillage.

Ainsi, les professionnels (entreprises du paysage, collectivités, conseil départemental, ...) sont invités à déposer leurs branches dans un espace dédié en déchetterie. Ces branches sont ensuite broyées séparément des autres déchets verts, et le broyat est mis à disposition auprès des particuliers.

Les principaux objectifs sont de :

- Réduire les coûts de traitement de la fraction ligneuse des déchets verts,
- Valoriser autrement la fraction ligneuse,
- Sensibiliser au paillage naturel et au compostage.

Les résultats de l'opération, pour le test en Pays d'Iroise sont détaillés ci-dessous : Actuellement le broyage et le traitement d'une tonne de déchets verts en mélange coûtent au Pays d'Iroise 32 €HT (11 €/tonne pour le broyage et 21 €/tonne pour le traitement). Hors expérimentation, la valorisation des 175 m3 (environ 35 tonnes) de branches collectées aurait été facturée 1 120 €HT (broyage + traitement).

Dans le cadre de l'expérimentation, le broyage a coûté 385 €HT. C'est la seule dépense, puisqu'il n'y a pas eu de prestation de traitement. L'économie réalisée est donc de 735 €, pour les 175 m3 de branches collectées.

Le G4DEC a pris en charge la création et l'impression des panneaux de déchetterie (1800 €).

Points de vigilance :

- Qualité du bois de départ : les branches proviennent d'apporteurs multiples, la traçabilité n'est pas assurée donc le bois apporté peut potentiellement être porteur de maladies polyvalentes.
- Qualité du broyat obtenu : les branches ont été broyées avec le broyeur utilisé pour les déchets verts en mélange, c'est-à-dire un broyeur à marteaux.

L'utilisation d'un broyeur à couteaux n'est pas envisageable car une partie des branches provient de l'élagage au lamier, ce qui apporte des indésirables (terre, cailloux, ...).

Les collectivités du G4DEC se sont emparées de l'opération :

- Pays d'Iroise : À l'origine, les dépôts de branches dans la zone dédiée étaient proposés aux entreprises. Sur le Pays d'Iroise, ces dépôts ont été élargis aux particuliers.
- Pays des Abers : le Pays des Abers a testé l'opération "Mes copeaux d'abord" sur une seule déchetterie (Plouguerneau). Pendant l'hiver 2023-2024, l'opération a été étendue aux autres déchetteries de la collectivité.
- Lesneven-Côte des Légendes : la CLCL broie ses déchets verts en mélange et laisse une partie du broyat à disposition des usagers.
- Pays de Landerneau-Daoulas : la CAPLD va utiliser les panneaux lorsqu'elle mettra en place ses actions de broyage en déchetterie, à destination des particuliers.

• Opération « Eco-cimetière » 2020

L'objectif de cette opération est de mettre en place le tri sélectif dans les cimetières : un contenant pour les pots de fleurs (qui peuvent être récupérés par les usagers), un contenant pour les déchets végétaux (fleurs, plantes, ...), et un contenant pour les autres déchets (emballages plastiques des plantes, ...).

Le G4DEC a financé la création de 4 supports de communication (1 700 €). Les supports de communication sont transmis aux communes qui souhaitent mettre en place l'opération éco-cimetière :

- leur logo peut être ajouté sur les affiches, pour les personnaliser
- l'impression est à leur charge.

Les contenants sont également à la charge des communes (soit fabriqués en interne, soit récupérés en local, soit achetés, ...).

Une vingtaine de communes ont mis en place ce tri au cimetière, depuis le lancement de l'opération en 2021. Les retours sont positifs, le tri est bien compris dans l'ensemble, même si les services techniques doivent parfois re-trier certains dépôts.



• Projet arbustes et plantes pour haie vive

Un des EPCI du G4DEC est en cours d'élaboration de son PLUi. Il souhaite intégrer une liste de préconisations d'arbustes et de plantes pour les haies urbaines et péri-urbaines. Les végétaux fléchés feront 1m50 à 2m à taille adulte, pour éviter les tailles fréquentes.

Le CFA-CFPPA de Kerliver accompagne le G4DEC dans ce projet et proposera des compositions de haies suivant les usages (brise-vue, nourricière, défensive, ...).

• Cycle d'ateliers « Ressources Végétales » n°2

Un nouveau cycle d'ateliers "Ressources Végétales" sera programmé pour 2024.

Retrouvez les supports de communication sur www.dephy-collectivites.bzh

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

De nombreuses actions de communication ont été mises en place par le G4DEC.

C'est notamment le cas d'un ensemble d'affiches et de flyers réalisés par l'agence de communication Hippocampe, ou encore de vidéos et d'articles de presse.

LES ÉLÉMENTS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES

Postes de dépenses	Montant TTC	Part
Communication	60 000,00 €	25%
Technique	35 000,00 €	15%
Frais de personnel	135 000,00 €	56%
Frais de fonctionnement	10 000,00 €	4%
Total dépenses	240 000,00 €	100%

Le G4DEC compte 3 ETP et un budget annuel de 240 000 €, réparti entre l'ADEME (55 %) et les collectivités (45 %).

Répartition des différents postes de dépense du G4DEC, pour toutes les actions (événements annuels, valorisation des déchets verts, lutte contre le gaspillage alimentaire, écologie industrielle et territoriale, etc...)

2020	Budget ateliers	1 850,00 €
	Budget communication	1 479,00 €
		3 329,00 €

2021	Budget ateliers	4 260,00 €
	Budget communication	6 960,60 €
		11 220,60 €

2022	Budget ateliers	2 178,00 €
	Budget communication	4 923,00 €
		7 101,00 €

• Les budgets des différentes actions "Déchets Verts"

Le budget des différentes actions dédiées aux "Déchets verts" depuis 2019 est réparti comme suit :



Les points positifs

- Les accompagnements individuels des communes, ont permis d'identifier des besoins : mutualisation d'un broyeur, formations techniques, outil de gestion des espaces verts... Ainsi l'organisation d'ateliers "ponctuels" et plus tard d'un cycle de 4 ateliers ont été programmés.
- Le développement d'un outil de gestion des espaces verts a été réalisé grâce à la collaboration avec le GeoPaysdeBrest. L'opération "Mes tontes en métha" a été construite grâce à l'appui de l'association des agriculteurs-méthaniseurs de Bretagne.
- L'opération "Mes tontes en métha" permet de valoriser les tontes en méthanisation de 60 t/mois en moyenne.
- L'action "Mes copeaux d'abord" est pérennisée par l'appropriation du broyage en déchetterie par les EPCI du territoire. L'application de cartographie se développe et intègre de nouvelles données des collectivités au fur et à mesure.



Les points de vigilance

- L'impact des actions mises en œuvre par le G4DEC sur les tonnages de déchets verts collectés en déchetterie est très difficilement quantifiable. En effet, en l'absence de contrôle d'accès, les données initiales d'apports de déchets verts en déchetterie par les professionnels (entreprises du paysage et collectivités) n'étaient pas fiables. Les collectivités commencent à avoir des données depuis 2023. Par ailleurs, les services techniques des communes ne connaissent ni les tonnages de déchets verts exportés, ni les surfaces d'espaces verts à entretenir.
- Le territoire du G4DEC s'étend sur 68 communes. Une heure de trajet est nécessaire pour rejoindre certaines communes. Ainsi, selon le lieu de l'atelier, toutes ne feront pas le déplacement (perte de temps).

EN

Savoir

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site : www.dephy-collectivites.bzh
Thématique gestion des déchets verts > REX G4DEC

Cette fiche a été réalisée par FREDON Bretagne avec le soutien financier de la RÉGION BRETAGNE
Rédaction : Mathieu DOMAGNÉ - contact@dephy-collectivites.bzh - Tel. 02.23.21.18.18



Soutenu par : Soutien octroyé par l'Union Européenne :